Nations Unies S/2012/51



# Conseil de sécurité

Distr. générale
20 janvier 2012
Français
Original : anglais

## Lettre datée du 18 janvier 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur d'informer les membres du Conseil de sécurité que les activités menées en application du mandat établi au paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité et demandées dans une lettre datée du 26 mars 2008 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil (S/2008/206) ont entraîné, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011, des dépenses d'un montant de 307 692,30 dollars. Les fonds nécessaires ont été prélevés sur le Compte séquestre créé en application de la résolution 1958 (2010) du Conseil.

J'ai pris note de la déclaration que le Conseil a faite à la presse sur l'Iraq et le Koweït (SC/10490), dans laquelle il notait la décision de ses membres de financer la poursuite des activités du Coordonnateur de haut niveau pour une période de six mois.

Étant donné que toutes les parties doivent traduire les déclarations politiques de bonne volonté en mesures concrètes pour contribuer à régler les questions non résolues dans les mois à venir, le Coordonnateur de haut niveau devra intensifier ses activités à brève échéance. À cette fin, il faudrait débloquer des ressources suffisantes pour financer les activités du Coordonnateur de haut niveau et de son personnel d'appui jusqu'au 30 juin 2012, à savoir un montant de 245 300 dollars. Il est proposé de prélever ces fonds sur le solde des fonds du Compte séquestre créé en application de la résolution 1958 (2010) du Conseil.

Si le Conseil approuve cette proposition, les fonds prélevés sur le Compte séquestre seront mis à la disposition du Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU, qui est chargé de financer les activités du Coordonnateur de haut niveau.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-21206 (F) 230112 230112



